

Personnel CMA Landes  
Personnel CMA Nouvelle Aquitaine

Mont de Marsan, le 11 mai 2021

**Objet** : Délégation syndicale CGC CMA, territoriale (CMA Landes) - Délégation syndicale CGC CMA, régionale (CMA Nouvelle Aquitaine)

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer la création d'une représentation syndicale CGC CMA, suite à la fusion des CMA départementales et de la CMA interdépartementale, fusion entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Dans l'immédiat, cette représentation est assurée de la façon suivante :

Délégué syndical territorial (CMA Landes) : Hervé Thiébaut - Délégué syndical régional (CMA Nouvelle Aquitaine) : Hervé Thiébaut
--

Dans un établissement présent sur le plus vaste territoire français (métropole et outre-mer confondus), occupant au sein du réseau CMA France, le premier rang en nombre de collaborateurs (plus de 1 500 collaborateurs, dont 590 membres du personnel enseignant environ), la CGC CMA Nouvelle Aquitaine est à vos côtés, pour remplir cinq missions :

1. Représenter et défendre les intérêts de **toutes les catégories du personnel** (employés, agents de maîtrise, cadres enseignants et administratifs), parmi lesquelles les adhérents comme les non adhérents, selon les dispositions législatives et réglementaires ;
2. Œuvrer, dans le cadre d'un **dialogue social constructif**, à la réussite de la fusion, dont le résultat, autant en Nouvelle Aquitaine que dans les autres régions, a une incidence sur l'avenir du réseau CMA France ;
3. Défendre, ainsi qu'aider à conforter et à amplifier **la cohésion** entre les personnels des établissements issus de trois régions différentes, marqués par des histoires, des pratiques et des comportements, divers et variés ;
4. Améliorer **les conditions de travail**, de façon juste et équitable, pour toutes et tous ;
5. Soutenir les initiatives et les actions qui ont pour objet de **favoriser l'accomplissement et l'épanouissement individuels**, quel que soit le poste occupé.

La CGC CMA Nouvelle Aquitaine s'appuie pour cela, sur la convention-cadre (convention de moyens) qu'elle vient de signer et qui entre en vigueur progressivement : équipements dédiés, installation de panneaux d'affichage syndical dans chaque établissement, par exemple.

Elle est d'ores et déjà en action, en concertation régulière avec la direction nationale du syndicat et les représentations syndicales CGC CMA des autres régions.

**La CGC CMA Nouvelle Aquitaine participe aux réunions de la CPRT** (Commission Paritaire Régionale de Transition), dans sa formation ordinaire et sa formation spécifique « Commission d'Hygiène et de Sécurité ». **Elle intervient aujourd'hui en tant qu'observatrice, avec voix consultative et faculté de proposition.**

**Elle est membre de deux groupes de travail** mis en place par l'employeur, qui se consacrent à :

- ✓ la mise en œuvre du protocole d'accord sur le temps de travail des professeurs (missions, activités, comptabilisation des heures)
- ✓ la mise en œuvre de l'accord national sur la prévention des risques psycho-sociaux.

**Elle vient de signer ce jour, le Protocole d'accord concernant le calendrier 2021-2022 des professeurs,** Protocole qui établit une organisation générale des semaines de travail, quels que soient les centres de formation, qui tient compte simultanément des besoins des entreprises, distincts selon les filières et les territoires.

Toutes les personnes qui le souhaitent, sont invitées à prendre contact avec la CGC CMA dès maintenant : [syndicat-cgccma@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:syndicat-cgccma@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr).

Je suis moi-même joignable par mail ([hthcgccma@gmail.com](mailto:hthcgccma@gmail.com)) et par téléphone (07 89 36 33 67).

Une page « CGC CMA » consacrée à la CMA Nouvelle Aquitaine et à son actualité sera active prochainement, à partir du site Internet du syndicat.

D'ici la fin de l'année 2021, une réunion dans chaque département est prévue.

D'autres initiatives en matière d'information et de communication prendront forme durant les prochaines semaines.

Vous remerciant pour votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.



Délégué syndical territorial CMA Landes  
Délégué syndical régional CMA Nouvelle Aquitaine